

MÉMOIRE D'AVENIR

— LE MAGAZINE DES ARCHIVES NATIONALES — N° 59 — JUIL. SEPT. 2025

L'événement

MÉMOIRE DU MONDE:
L'UNESCO INSCRIT DEUX DOCUMENTS
DES ARCHIVES NATIONALES

Échos des archives

**Journées européennes
du patrimoine**
Un rendez-vous
incontournable!



Grand témoin

Rebecca Fitoussi:
« L'archive, un moment clé
dans mon émission. »

NOS FRANCISCVS

ATIS AMEN.



Marie-Françoise Limon-Bonnet,
directrice des Archives nationales

Édito

Alors que j'ai pris la direction des Archives nationales le 1^{er} mai dernier, je veux saluer mon prédécesseur, Bruno Ricard, désormais chef du service interministériel des Archives de France. Durant ces six dernières années, son action n'a eu qu'un but, faire progresser les Archives nationales de ce premier quart du XXI^e siècle: de nouveaux espaces destinés à conserver les documents à collecter – tant à Pierrefitte (100 km) qu'à Paris (9 km) – vont voir le jour; les outils pour accéder aux contenus des archives se sont multipliés; les expositions ont été présentées selon un rythme soutenu, s'efforçant, pour les unes, de mettre en valeur un document « Essentiel » ou « Remarquable » sous forme de cycles parfois coconstruits avec les visiteurs ou, pour les autres, de traiter des sujets traversant le temps long de notre société, à l'image de la plus récente, intitulée *Musique et République*, toujours en cours. Comme lui, je ne veux rien négliger de ce qui fait notre quotidien et nos temps forts: collecter les archives qui, chaque jour, deviennent historiques, y compris celles qui sont nativement numériques; conserver pour les générations présentes et à venir ce qui est déjà patrimoine dans nos magasins d'archives; communiquer aux usagers, aussi aisément que possible, tout ce qui peut l'être; valoriser au profit de tous les publics ce patrimoine archivistique qui ancre chacun d'entre nous dans l'Histoire et nous questionne dans notre relation à la société!

Bonne lecture et bon été à toutes et tous!

Sommaire

03

Échos des Archives

06

L'événement

Mémoire du monde: l'Unesco inscrit deux documents des Archives nationales

09

Fonds & collections

- Bibliothèque: à la découverte de la presse ancienne
- Christian Vioujard, photographe du bouleversement des temps
- EPHE: de nouveaux fonds accessibles à la recherche

12

En coulisses

- Michel Ollion sur les traces des criminels du XVIII^e siècle
- Afrique du Sud: conserver la mémoire des prisonniers de Robben Island

15

Passerelles

Ateliers intergénérationnels: petits et grands, ensemble pour échanger, jouer et danser

16

Grand témoin

Rebecca Fitoussi: « *L'archive, un moment clé dans mon émission* »

18

Notre histoire

Daunou (1761-1840): un héritage vivant aux Archives nationales

20

Lire, écouter, voir

Directrice de la publication: Marie-Françoise Limon-Bonnet. Rédactrice en chef: Nesma Kharbache. Comité de rédaction: Pauline Berni, Gabrielle Grosclaude, Frédérique Hamm, Nesma Kharbache, Armelle Laperrière, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Sabine Meuleau, Clothilde Roullier, Thomas Van de Walle. Contributeurs: Pauline Antonini, Béatrice Crépon, Anne Le Foll, Zoé Navarrete, Anaïs Ortiz, Marie Ranquet, Clothilde Roullier, Anne Rousseau, Jérôme Séjourné, Natacha Villeroy, département de l'Image et du Son. Conception graphique et mise en pages: Citizen Press. Illustrations de couverture: dessin de Jean-Hubert Piron / Traité entre le roi François I^{er} et les cantons suisses. Impression: Merico. Dépôt légal: juillet 2025. ISSN : 2108-2421. Reproduction, intégrale ou partielle, des textes et des illustrations des Archives nationales autorisée sous réserve de l'accord de la rédaction. Contact: communication.archives-nationales@culture.gouv.fr

Derniers
jours**MUSIQUE ET
RÉPUBLIQUE:
clôture en fanfare!**

L'exposition *Musique et République - De la Révolution au Front populaire* ferme ses portes le 14 juillet au soir. N'attendez pas pour venir découvrir une histoire de la construction républicaine au fil des notes de musique! Créations, compositions, formation, pratique musicale... : l'exposition explore différents liens entre la musique et le citoyen. Pour la clôturer, le **13 juillet, à 19h, la Musique des gardiens de la paix donnera un grand concert** dans la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise (entrée libre, dans la limite des places disponibles).

► **LIEU:** 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris.



© Nesma Kharbache/Archives nationales de France

Le mot de l'archiviste

« CHARIOT »

Sans manutention, pas d'archives! Pour rejoindre les magasins où elles sont conservées, les salles de traitement où elles sont classées ou encore les salles de lecture où le public les consulte, les archives voyagent sur de multiples chariots.

Aux Archives nationales, il en existe différents types. Tous ont leur utilité: armoires roulantes; chariots à simple, double ou triple plateau; chariots motorisés à assistance électrique...

Sur le site de Paris, les agents techniques conduisent même de petites locomotives dans les sous-sols (*lire Mémoire d'avenir n° 58*). Celles-ci tractent des wagonnets remplis de boîtes vers la salle de lecture. D'où le fait que, parfois, les lecteurs perçoivent des bruits de klaxon!

Maniabilité, légèreté, capacité, stabilité: autant de qualités qui font un bon chariot pour archiviste.

**MONDES POLAIRES
Donation des archives
de Paul-Émile Victor**

Trente ans après le décès de l'explorateur polaire, les archives personnelles de Paul-Émile Victor (1907-1995) ont rejoint les Archives nationales, le 21 mai dernier. Le fonds de dotation qui porte son nom les a confiées dans leur intégralité. Le musée de l'Espace des mondes polaires Paul-Émile-Victor, à Prémanon (Jura), – qui conserve une importante collection d'objets – et les Archives nationales travailleront ainsi de concert. Le but: sauvegarder et transmettre au grand public, aux étudiants et aux chercheurs ces éléments de la mémoire d'un grand homme du xx^e siècle.



▲ Paul-Émile Victor en 1937.
© Fonds de dotation Paul-Émile Victor

Abonnez-vous! Et recevez gratuitement chez vous, *Mémoire d'avenir*, le journal des Archives nationales**PAR COURRIER**

Prénom:
 Nom:
 Organisme: Fonction:
 Adresse postale:
 Code postal: Ville:
 Mél:

☐ J'accepte de recevoir les courriels des Archives nationales

À RETOURNER À:

Archives nationales - Service Communication - 59, rue Guynemer - 90001 - 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex

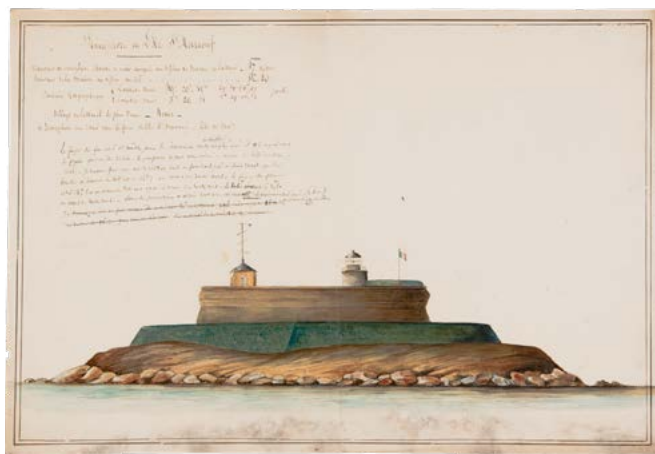
EN LIGNE

PARTENARIAT

Mieux comprendre les évolutions du climat grâce aux archives

La connaissance du passé nourrit les recherches d'aujourd'hui, y compris pour l'étude du climat sur de longues périodes. Depuis 2011, les Archives nationales contribuent à l'étude scientifique des évolutions climatiques.

Un premier partenariat avec Météo France a permis le dépoussiérage, le reconditionnement puis la numérisation des relevés météorologiques depuis le XIX^e siècle. Mis en base de données, ils sont librement consultables sur <http://archives-climat.fr>. Les Archives nationales et Météo France ont renouvelé une convention de partenariat jusqu'en 2028. L'objectif, cette fois: traiter les observations effectuées dans les écoles normales (1864-1930) et dans les sémaphores de métropole (1925-1970).



▲ Sémaphore de l'île du Large Saint-Marcouf, dans la Manche.
© Archives nationales de France

Les deux partenaires vont participer à la numérisation et à la valorisation de ces fonds d'un très grand intérêt pour comprendre la crise environnementale que connaît la planète.

EXPOSITION

Il y a 85 ans, l'Appel du 18 juin

Londres, 18 juin 1940. Sur les ondes de la BBC, le général de Gaulle appelle à refuser l'armistice et à continuer la lutte contre l'occupant nazi. Quoique peu entendu le jour même, l'Appel du 18 juin marque le point de départ symbolique et politique de la France libre.

Le manuscrit de ce discours emblématique, qui vient d'entrer aux Archives nationales, est exposé jusqu'au 1^{er} septembre prochain.

► **LIEU:** 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris (entrée libre).



MÉMORIAL DE ROYALLIEU

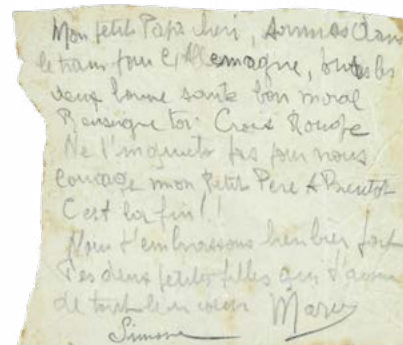
L'exposition *Déportées à Ravensbrück, 1942-1945* en itinérance

À Compiègne, dans l'Oise, le Mémorial de l'internement et de la déportation présente la version itinérante de *Déportées à Ravensbrück, 1942-1945*. Cette exposition, présentée pour la première fois aux Archives nationales sur le site de Pierrefitte-sur-Seine (93) en 2023, retrace l'itinéraire de 16 femmes déportées depuis la France pour faits de résistance sous l'Occupation. Toutes ont d'abord été internées en France, puis au camp de Ravensbrück, en Allemagne. Le parcours évoque l'internement, le retour des rescapées, leur reconstruction et leur engagement pour la mémoire de la résistance et de la déportation. Une attention particulière se porte sur les femmes qui ont transité par le camp de Royallieu (Compiègne), deuxième plus grand camp d'internement français après Drancy (93). Une nouvelle sélection de documents originaux et d'objets

conservés aux Archives nationales et au Mémorial de l'internement et de la déportation enrichit l'exposition initiale.

► **LIEU:** 2 bis, avenue des Martyrs-de-la-Liberté - 60200 Compiègne.

► **DATES:** du 9 septembre au 4 janvier 2026.



▲ Les résistantes rennaises Marie et Simone Alizon ont adressé à leur père ce billet, jeté du train pour Auschwitz-Birkenau, le 24 janvier 1943. Il a été retrouvé près de Compiègne, le 28 février 1943 (72AJ/2938).
© Archives nationales de France

HISTORIA

Tous les mois, retrouvez-nous sur le site www.historia.fr et découvrez des documents mal ou peu connus, commentés par un agent des Archives nationales.

42^E ÉDITION DES JEP Un rendez-vous incontournable !



Les 20 et 21 septembre, les Archives nationales ouvrent leurs portes, lors des 42^{es} Journées européennes du patrimoine (JEP). Comme les 7000 visiteurs accueillis l'an dernier, profitez de cette occasion unique de découvrir l'envers du décor !

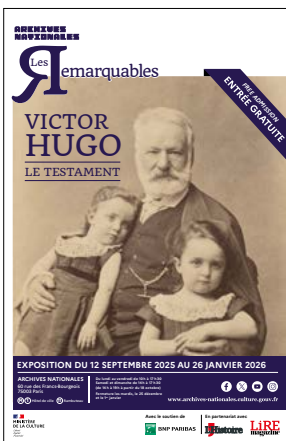
À PARIS : quatre circuits de visite commentés dévoilent les Grands Dépôts, l'hôtel de Rohan, la bibliothèque historique et l'atelier de reliure-restauration. Dans l'hôtel de Soubise,

la présentation du testament de Victor Hugo, les salons princiers et le parcours permanent sont en accès libre. Dans la cour d'honneur, des ateliers jeune public et un quiz pour petits et grands prolongent la visite.

À PIERREFITTE-SUR-SEINE : les visites commentées révèlent tout sur les magasins et les fonds du plus grand centre d'archives d'Europe. À suivre aussi la visite des expositions *Les Archives explorent le temps !* et *Illustrer l'histoire de France*, ainsi que de l'atelier de restauration-reliure-dorure. Le jeune public est attendu pour participer aux ateliers conçus pour lui.

► **LIEUX :** 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris (11 h-19 h).
59, rue Guynemer - Pierrefitte-sur-Seine (14 h-18 h).

« LES REMARQUABLES » Dans l'intimité de Victor Hugo



Poète, dramaturge, romancier, homme politique, Victor Hugo a marqué l'histoire du XIX^e siècle par ses combats et sa plume. Il meurt le 22 mai 1885 des suites d'une pneumonie. Ses funérailles sont à la hauteur de sa renommée : plus d'un million de personnes se pressent dans les rues pour rendre un dernier hommage à la dépouille de l'écrivain, qui se dirige vers le Panthéon. Après son décès, son testament est déposé à l'étude de Maître Cotellet. Il est désormais conservé au Minutier central des notaires de Paris,

aux Archives nationales. Le public a choisi ce document exceptionnel pour le cinquième volet du cycle d'expositions « Les Remarquables ». Sa présentation inédite met en perspective les dernières volontés du poète : l'organisation de ses funérailles, son héritage littéraire et l'avenir de sa famille.

► **LIEU :** 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris (entrée libre).

► **DATES :** 10 septembre 2025-26 janvier 2026.

Du lundi au vendredi : 10 h-17 h 30. Samedi-dimanche : 14 h-17 h 30 (à partir du 18 octobre : 14 h-19 h).

Le
saviez-
vous ?

LA POUSSIÈRE ? Voilà l'ennemie !

Vous êtes-vous jamais demandé de quoi se compose la poussière ? Suie, poils, spores de moisissures, pollens, œufs d'insectes, particules d'argile, de ciment ou de métaux... Un vrai bouillon de culture ! Et un agent de dégradation des archives : la poussière accélère ainsi les altérations chimiques du papier, et favorise l'humidité et le développement de micro-organismes. Elle s'incruste dans les documents et peut être irritante ou allergène pour les lecteurs et les archivistes.

Comment prévenir l'empoussièrement ?

Le conditionnement des documents limite leur exposition. Des actions régulières d'entretien des espaces de conservation et, quand cela est possible, un système de traitement de l'air performant (filtration, suppression des magasins) complètent le dispositif de prévention.

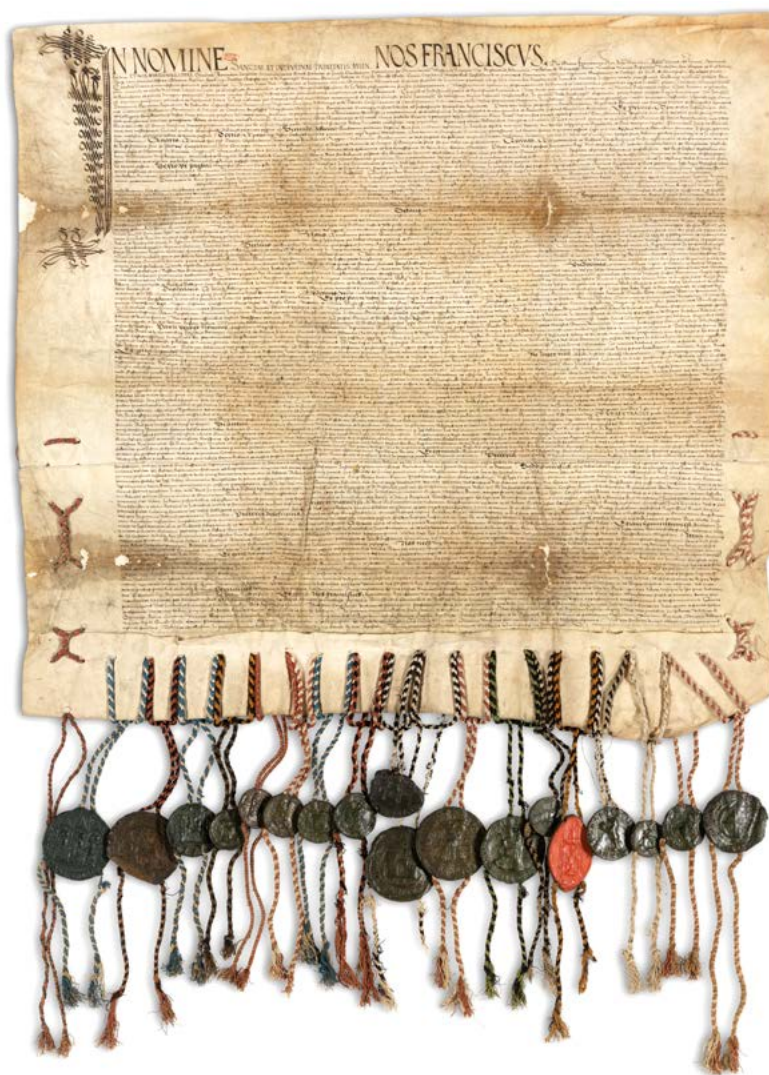
Quand la poussière est déjà là, comment la retire-t-on ?

Le dépoussiérage est un traitement de conservation. Il nécessite une technique particulière, un équipement spécifique (aspirateurs à filtres absolus) et beaucoup de minutie ! C'est l'une des actions de base du plan de conservation préventive.



MÉMOIRE DU MONDE

L'Unesco inscrit deux documents des Archives nationales



◀ Traité entre le roi François I^{er} et les cantons suisses portant les 18 sceaux sur lacs de soie des cantons et de leurs alliés (J//724/2).
© Archives nationales de France

En avril dernier, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture a inscrit 74 nouveaux documents à son registre international *Mémoire du monde*. Lors de sa 221^e session, l'Unesco a retenu deux ensembles, en partie conservés aux Archives nationales : le traité de Paix entre la France et la Suisse et l'expédition d'Entrecasteaux.

Par Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice des Archives nationales

Mémoire du monde – ou MoW* en anglais – est un programme de sauvegarde de l'Unesco, créé en 1992. Sa vocation: inscrire des éléments du « *patrimoine documentaire de l'humanité* » dans un registre international du même nom. L'Unesco encourage ainsi la préservation et l'accessibilité de fonds documentaires à travers le monde. Ceux-ci sont identifiés et qualifiés pour leur intérêt universel, afin de sensibiliser la communauté internationale à la richesse du patrimoine mondial – archives, livres ou documents audiovisuels. Chaque comité national sélectionne les dossiers présentés à l'Unesco. Lors de la 221^e session, du 2 au 17 avril 2025, son conseil exécutif a retenu 74 nouvelles inscriptions. Deux ensembles d'archives sont en partie conservés aux Archives nationales de France : la Paix perpétuelle entre la France et la Suisse (1516) et les archives de l'expédition d'Entrecasteaux (1791-1794). Leur particularité: avoir été proposés par des délégations internationales. Ainsi, l'inscription de la Paix perpétuelle de Fribourg a-t-elle été portée par la France et la Suisse, et l'expédition



◀ Le traité de paix perpétuelle de Fribourg aussi rédigé en allemand. © DR

d'Entrecasteaux, par la France et l'Australie. Les Archives nationales françaises et leurs homologues – Archives de l'État de Fribourg, Archives fédérales suisses et Archives nationales d'Australie – se sont donc impliquées conjointement dans ces candidatures. Le dossier de l'expédition d'Entrecasteaux a déjà été évoqué dans *Mémoire d'Avenir* n° 52. Cette inscription est l'occasion de parler du traité de paix de Fribourg.

Un traité préfigurateur du droit international

Le traité de paix perpétuelle entre le royaume de France et le Corps helvétique est un document d'archives réalisé en deux exemplaires. Il témoigne de la volonté d'établir une paix ►

Les archives françaises bien représentées

En 2025, le registre *Mémoire du monde* comprend 570 inscriptions. Des fonds conservés aux Archives nationales y figurent déjà:

- la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789-1791);
- l'instauration du système métrique décimal (1790-1837);
- le registre du Châtelet de Paris, dit « registre des bannières ». Il comprend le texte qui impose, sous François I^{er}, le dépôt légal des imprimés à la bibliothèque du roi.



▲ Le peintre de marine François Geoffroi Roux représente La Recherche et L'Espérance, les deux frégates de l'expédition d'Entrecasteaux, envoyée à la recherche de l'explorateur La Pérouse, dans le Pacifique, au XVIII^e siècle. © Wikimedia Commons

► durable entre les deux nations et leurs alliés respectifs, par la pacification et la neutralisation des engagements mercenaires en une période très conflictuelle en Europe. Sa signature, à Fribourg (Suisse) en 1516, a façonné les relations géopolitiques dans le temps long.

Le traité est à la base du retrait progressif des cantons suisses des champs de bataille européens. Ses deux exemplaires sont spectaculaires : ils portent les sceaux des différentes parties signataires, le roi de France François I^{er} et les cantons suisses concernés. Leurs contenus concordent, mais l'un est en allemand (conservé en Suisse), l'autre en latin (conservé en France).

Ce traité solde les comptes entre le roi de France et les Suisses, qui se sont affrontés dans le Milanais, en Italie.

La Paix perpétuelle de Fribourg constitue un moment clé dans l'instauration de relations privilégiées et d'échanges intenses entre les Français et les Suisses. Elle prépare le terrain à la signature du traité d'alliance défensive, en 1521.

Durant plus de deux siècles et demi, l'union avec la France joue un rôle de ciment entre des Confédérés très divisés. Ce n'est qu'en 1798 que la Paix perpétuelle sera rompue par l'invasion française. Pourtant, la paix et l'alliance avec la France demeureront longtemps une référence dans les relations de la Confédération avec ses voisins. Pour beaucoup, en Europe et dans le monde, ce traité marque l'origine de la neutralité suisse et annonce les prémices du droit international. ●

* Memory of the World.

► **Découvrir le registre *Mémoire du monde* :**



► **Voir le traité de paix entre la France et la Suisse :**



© Carole Bauer/Archives nationales de France

Le mot de l'invitée

Agnès Magnien,

inspectrice générale des affaires culturelles et présidente du comité français Mémoire du monde

« Le rôle de notre comité, composé de professionnels du patrimoine documentaire, est de sensibiliser à la valorisation de celui-ci. C'est l'un des objectifs du programme « Mémoire du monde », en conformité avec la Déclaration universelle sur les archives de 2011. Celle-ci reconnaît le rôle des archives dans le développement des sociétés, l'accroissement des connaissances, l'avancée des démocraties... Les projets candidats soumis au comité

proviennent le plus souvent d'initiatives individuelles. Une fois déposées, les candidatures font l'objet d'un examen scrupuleux de dix-huit mois, réalisé par les experts et l'Unesco. Quand l'Unesco inscrit des fonds documentaires à son registre international, cela signifie qu'elle a reconnu leur authenticité, leur intégrité et leur importance mondiale. »

► Lire la suite de l'interview :



Un partenariat entre l'Australie et la France

Parti de Brest (Finistère), le contre-amiral d'Entrecasteaux mène une expédition dans le Pacifique, entre 1791 et 1794. L'expédition produit 30 000 pages d'archives écrites et dessinées, versées aux Archives nationales !

Les documents liés aux contacts entre Tasmaniens et Européens sont en cours de transcription et de traduction partielle en anglais, avec le soutien des Archives nationales d'Australie.

Les deux partenaires ont présenté ensemble le dossier de candidature au registre *Mémoire du monde*.



▲ Carte réduite de l'Australie, connue sous le nom de Nouvelle-Hollande, sur laquelle figurent les découvertes et reconnaissances du contre-amiral d'Entrecasteaux (MAP/6J/3/11/a). © Marc Paturange/Archives nationales de France

BIBLIOTHÈQUE

A la découverte de la presse ancienne

Les collections de journaux anciens de la bibliothèque des Archives nationales remontent aux origines de la presse en France. Une source d'information incontournable pour les chercheurs et le grand public.

Par Armelle Parent, chargée des publications en série

Bien différente de celle d'aujourd'hui, l'audience de la presse naissante du début du ^{xvii}^e siècle se limite à des lettrés privilégiés, dans une France encore largement analphabète. La presse est alors d'autant plus contrainte que, sous l'Ancien Régime, elle est soumise à la censure royale. Si la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 consacre la liberté d'imprimer ses opinions, cette embellie est de courte durée. La censure revient en force sous la Terreur, en 1793-1794. Elle se prolonge sous le Directoire et l'Empire, période qui voit s'effondrer le nombre de journaux. Par exemple, en 1811, seuls quatre journaux à Paris et un journal par département sont autorisés. Cependant, la presse écrite continue de se battre pour son droit à la critique du pouvoir jusqu'à ce que la loi du 29 juillet 1881 proclame enfin sa liberté. La bibliothèque des Archives nationales conserve quelque 2000 titres de périodiques. Certains témoignent des débuts de cette presse sous surveillance, avant la Révolution française. C'est le cas du *Mercure françois*, premier périodique rédigé en français, et non plus en latin,

et ancêtre de la presse française. Dès 1611, cette publication annuelle traite d'événements survenus en France et dans le monde. La bibliothèque dispose des 25 tomes de ce titre d'environ 1000 pages chacun, parus jusqu'en 1648.

Deux titres entrés dans l'histoire

Quant à Théophraste Renaudot, le « père du journalisme » en France, il crée *La Gazette*, dès 1631, après avoir obtenu un privilège royal. Ce célèbre hebdomadaire de quatre pages paraît avec un tirage initial variant de 300 à 800 exemplaires. Des numéros sont conservés à la bibliothèque. Surtout spécialisé dans les affaires politiques et

diplomatiques, le périodique devient *La Gazette de France* en 1762, puis disparaît en 1915. Enfin, *Le Journal des sçavans*, fondé en 1665, est le plus ancien titre qui perdure aujourd'hui ! C'est aussi le premier d'une presse spécialisée, littéraire et scientifique en Europe. Supprimé en 1792, il renaît en 1816. La bibliothèque en conserve une collection encore vivante, quasi complète. ●

À
savoir

Il est possible de vérifier l'état des collections des publications en série sur le catalogue en ligne, avant de les consulter sur place.

Contact :
bibliotheque.archives-nationales@culture.gouv.fr

► Consulter le catalogue en ligne :



▲ Sélection de trois publications conservées à la bibliothèque des Archives nationales.
© William Simeonin/Archives nationales de France

CHRISTIAN VIOUJARD, photographe du bouleversement des temps

Photographe de presse, Christian Vioujard a arpenté le monde à partir des années 1970. Tout au long de sa carrière, il couvre des événements majeurs, propose des reportages ou portraits de personnalités du monde politique, culturel et social. En 2024, le photojournaliste a décidé de donner ses archives photographiques aux Archives nationales pour favoriser leur étude et leur transmission.

Par Marie-Ève Bouillon, conservatrice à la Mission photographie

Né le 15 mai 1941 à Paris, Christian Vioujard – électronicien de formation – apprend le métier de photographe et de journaliste sur le terrain. Son « *envie d'aller voir ce qui se passe ailleurs* » l'oriente vers la photographie.

Apprenti dans une petite agence de presse parisienne en 1971, il s'applique à la prise de vue, la vente, le travail en laboratoire, l'édition, la rédaction d'articles et l'archivage. Après son passage dans plusieurs agences (Agence transcontinentale de presse, Hupper International Presse, Team International), le photographe collabore avec *France-Soir*, *L'Humanité*, *Jeune Afrique* et TF1 avant de rejoindre, en juillet 1974, le staff de l'agence Gamma qu'il quittera en 2002.

Christian Vioujard réalise des reportages sur des événements marquants de l'actualité internationale, comme les funérailles du dictateur espagnol Franco, en 1975, ou du dirigeant communiste yougoslave Tito, en 1980. Il assiste aussi à la

proclamation de la république en Hongrie, en 1989, et à la chute du régime communiste en Bulgarie, en 1990.

Un portraitiste sensible

Au fil des décennies, le reporter photographie de nombreuses personnalités : les chanteurs Georges Brassens ou Charles Aznavour ; les artistes Jean Dubuffet, Marc Chagall, Pierre Soulages ou Victor Vasarely ; les écrivaines et militantes féministes Louise Weiss et Angela Davis ; le poète Louis Aragon ; le compositeur Léonard Bernstein, mais aussi le volcanologue Haroun Tazieff, qui lui fait rejoindre son équipe et avec qui il se lie d'amitié. Ses photographies font la une de nombreux titres de presse nationaux et internationaux, comme *Time* et *Newsweek*. En France, accrédité auprès de la présidence de la République, Christian Vioujard – membre actif de l'Association de la presse présidentielle jusqu'en 2006 – couvre les sujets politiques.



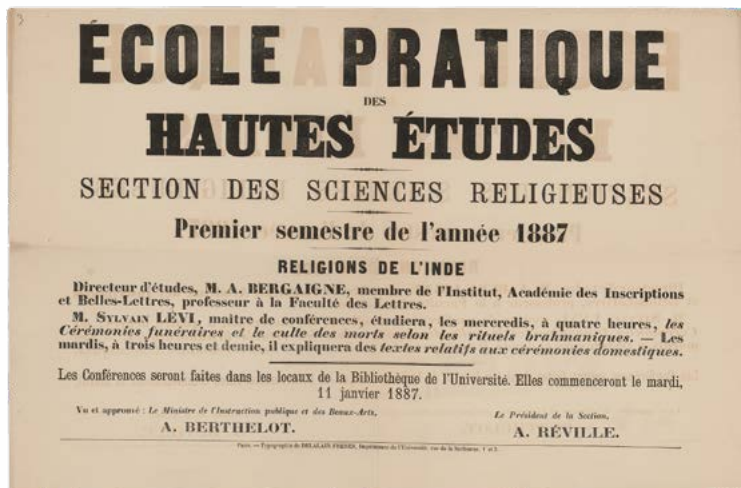
Le mot du donateur

« J'ai confié mes archives photographiques aux Archives nationales pour qu'elles soient mieux gérées et éviter qu'elles ne soient dispersées. Il me tenait aussi à cœur de les rendre accessibles pour les chercheurs et pour l'histoire et ainsi les transmettre aux générations à venir. La photographie est, pour moi, une matière vivante. »

Il obtient d'ailleurs le prix World Press Photo en 1985 pour un portrait de François Mitterrand. Photographe de Jacques Chirac, des années 1970 jusqu'en 2013, en Corrèze et à Paris, il met en image toute sa carrière politique, ainsi que sa vie publique et privée. En 2024, Christian Vioujard confie ses archives aux Archives nationales. Elles comportent des dizaines de milliers d'images, négatifs et diapositives en noir et blanc et couleur, quelques tirages, ses parutions, des archives écrites sur son activité. Sans oublier la numérisation de ses books, légendés et constitués de ses souvenirs photographiques. Les photographies de Christian Vioujard vont enrichir les travaux de recherche sur les bouleversements politiques en Europe et sur les grandes figures de la vie politique et artistique, des années 1970-1990. ●



◀ Le président yougoslave, Tito (à gauche), accueille Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste soviétique, le 15 novembre 1976 (album-book du photographe).
© Christian Vioujard



◀ L'École pratique des hautes études annonce ses conférences consacrées aux religions de l'Inde, au cours du premier semestre 1887 (20190568/391).
© Archives nationales de France

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES De nouveaux fonds accessibles à la recherche

En 2020, les Archives nationales ont reçu un premier ensemble d'archives de l'École pratique des hautes études, soit plus de 600 boîtes. Celles-ci sont désormais consultables et exploitables par toutes et tous.

Par Anne Rohfritsch, responsable du pôle Éducation, Recherche, Jeunesse et Sports au département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales

Depuis 1868, l'École pratique des hautes études (EPHE) tient une place à part dans l'enseignement supérieur et la recherche. Son très haut niveau d'érudition et sa pédagogie – former à

la recherche par la pratique – font son originalité. Les disciplines enseignées sont riches, voire rares : paléographie byzantine ou humanités numériques pour les sciences humaines et sociales, biodiversité des récifs coralliens ou écologie pour les sciences de la vie et de la terre. Des savants réputés y ont travaillé : le paléontologue Yves Coppens, le chimiste Louis Pasteur ou l'ethnologue et résistante Germaine Tillon. À l'origine, l'EPHE compte quatre sections :

- mathématiques et physique-chimie (I^{re} et II^e sections, aujourd'hui disparues) ;
- sciences naturelles et physiologie (III^e section) ;
- sciences historiques et philologiques (IV^e section).

En 1886, s'y ajoute une V^e section pour les sciences religieuses. La VI^e section, créée en 1947, devient l'École des hautes études en sciences sociales en 1975.

Des archives à découvrir en ligne

Outre les archives de la présidence de l'EPHE, celles des III^e, IV^e et V^e sections ont enrichi les fonds des Archives nationales.

Histoire de l'institution ou de l'enseignement, parcours d'étudiants ou de savants : les pistes d'exploitation sont variées. « Ces archives, trop peu utilisées, permettent aussi de voir comment la science s'est construite depuis cent cinquante ans », souligne Cécile Bernal-Beauger, responsable des archives à l'EPHE.

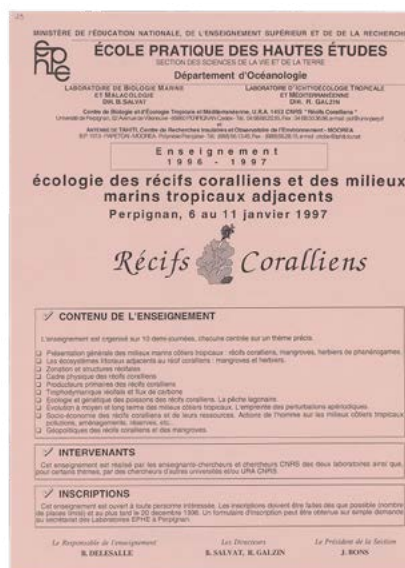
Grâce au projet « L'EPHE dans la recherche française pendant le premier siècle de son existence », une sélection de ces archives est en ligne. Elles dialoguent avec d'autres fonds conservés aux Archives nationales et numérisés en tout ou partie : les dossiers du ministère de l'Instruction publique sur l'EPHE et les fonds d'Ignace Meyerson, Sylvain Lévi et Paul Alphandéry, respectivement chercheurs en psychologie, indianisme et histoire des religions. Fruits d'un long travail collaboratif, inventaires et numérisations – plus de 43 000 images – sont les supports de nombreuses recherches! ●

► Consulter :



Agenda

Les 19 et 20 novembre prochains, un colloque consacré aux archives de la recherche à l'EPHE sera organisé avec la participation des Archives nationales. Lieux : Collège de France et Institut d'études avancées de Paris. En savoir plus : www.ephe.psl.eu



▲ Programme d'enseignement relatif aux récifs coralliens, années 1996-1997 (20190567/30). © Archives nationales de France

SUR LES TRACES DES CRIMINELS DU XVIII^E SIÈCLE

Michel Ollion



▲ Michel Ollion dans son bureau. © Photos Carole Bauer/Archives nationales de France

Sept années de travail collaboratif et près de 55 000 arrêts de justice du Parlement de Paris traités... C'est la tâche à laquelle s'est attelé Michel Ollion, conservateur général du patrimoine, avec huit bénévoles. Leur mission : mettre en ligne les jugements en appel de criminels du XVIII^e siècle. Retour sur un chantier titanesque.

Par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

Charlotte Abaran, 20 ans, condamnée aux verges et au fer rouge pour prostitution, en 1706; Arnoult Klassen, soldat de 19 ans, condamné au carcan et banni cinq ans pour vol de raisins, en 1729; Ignace Zets, 28 ans, tailleur à La Rochelle, condamné au fer rouge et à trois ans de galère pour vol d'argent, en 1790... Pendant sept ans, Michel Ollion, conservateur du patrimoine et spécialiste des archives antérieures à la Révolution, a vécu avec ces criminels jugés

en appel entre 1699 et 1790 par le Parlement de Paris. « *Il s'agit de la plus haute cour de justice du royaume. Elle a siégé depuis saint Louis, au XIII^e siècle, jusqu'en 1790, expose le responsable du fonds du Parlement de Paris, au sein du département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime. Les justiciables qui font appel de leur jugement relèvent du "grand criminel", c'est-à-dire qu'ils peuvent être condamnés au bannissement, aux galères ou à la peine de mort.* »

De 2017 à 2024, l'archiviste paléographe, formé à l'École nationale des chartes, a piloté la numérisation, la saisie et la mise en ligne du répertoire alphabétique de ces criminels. Un projet fondé sur quatre registres, dans lesquels le greffier Jean-Baptiste Martin a relevé et consigné, à partir de 1780, l'ensemble des décisions depuis 1699. « Ces quatre tomes enregistrent les jugements du Parlement sous forme de tableaux alphabétiques, avec une écriture bien lisible, détaille Michel Ollion. Chaque ligne se rapporte à une affaire, avec les prénom et nom de l'accusé, son âge, sa profession, son domicile, la nature du crime, le lieu du jugement en première instance, la peine prononcée, puis la date et l'arrêt du Parlement, en appel. » Soit 91 années et 54 825 affaires criminelles répertoriées!

Une démarche collaborative
L'enjeu du projet ? « Mettre ces archives judiciaires à la disposition du public et créer des outils de recherche dématérialisés pour faciliter l'accès à ces documents



◀ Michel Ollion consulte un registre du Parlement de Paris qui consigne les condamnations de criminels.

Symboles et supplices

Les arrêts criminels du Parlement de Paris sont résumés par des symboles et abréviations anciennes. Un répertoire a été créé pour permettre aux bénévoles de retranscrire avec précision les sentences. Exemples.



= question (torture).



= potence.



= peine de la roue.

« B. » = bannissement.

« Citra mortem » pour
Ad omnia citra mortem =
tout châtiment sauf la mort.

« Fl. de lys » = marquage
au fer rouge en forme de fleur
de lys.

« G. » ou « gal. » = galères.

« P. C. » = poing coupé.

« 6 m., Pr. » = 6 mois de prison.

« VV » = coup de verges
et marquage au fer rouge de
la lettre V, comme « voleur ».

instruments de recherche dans les archives, en vue de leur diffusion, donne du sens à notre métier, se réjouit Michel Ollion. Passer de "boîtes à chaussures" pleines de fiches papier à des données accessibles sur Internet nous donne l'occasion, à la fois, d'explorer les contenus et de les rendre accessibles au public. J'ai rejoint les Archives nationales en 2001, au Minutier des notaires de Paris, où j'ai participé activement à ce type de chantier. Mais ce projet aura marqué la fin de ma carrière, grâce à la relation établie avec les bénévoles et à son achèvement complet. C'est très satisfaisant. » ●

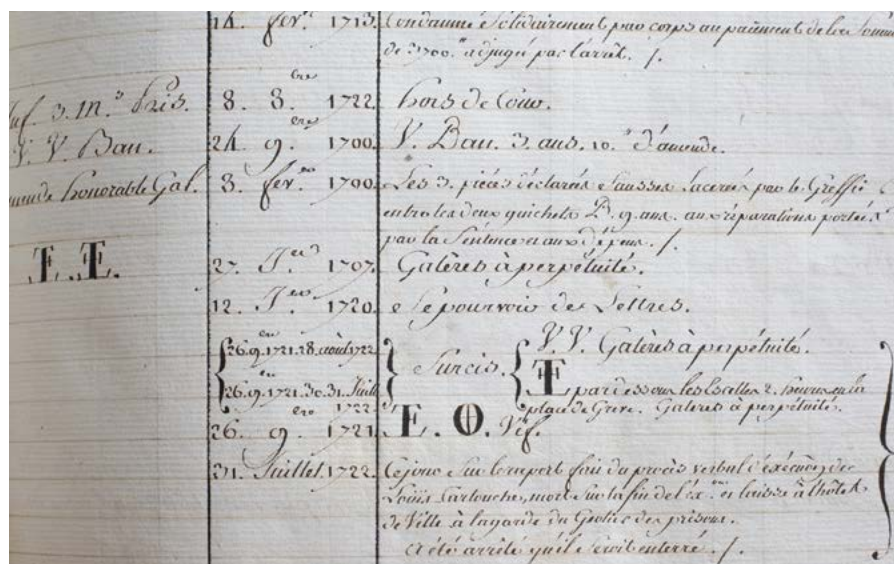


du XVIII^e siècle. » Le tout à partir des 1617 folios des quatre registres, qu'il a d'abord fallu photographier. La particularité du projet tient à sa démarche collaborative. « Nous avons constitué une équipe de huit bénévoles: archivistes en fonction, retraités, personne sans emploi..., relate Michel Ollion. Je leur ai montré les documents anciens avant de les former aux abréviations du jargon judiciaire et aux symboles (lire encadré) de l'époque: ceux du supplice de la roue, de la potence... Dans un tableur, ils ont saisi les informations en plein texte à partir des images numériques des folios. » Le rôle de Michel Ollion a aussi consisté à pointer et vérifier – avec « un œil bien exercé » – chaque saisie des bénévoles (dates, noms de famille...) par rapport aux documents sources.

Rigueur et méthode

« Dans la maison de mes parents, il y avait des placards remplis d'archives que je consultais. Cela a suscité chez moi le goût de l'histoire, ainsi que celui de la méthode et du classement », confie l'archiviste, aussi passionné d'informatique. Des qualités partagées avec les bénévoles : « Cinq ont participé au projet jusqu'au bout. Tous se sont montrés précis et minutieux dans leurs tâches et le suivi de mes consignes. » De cette histoire criminelle des temps anciens, que reste-t-il ?

« Nous avons vu passer des noms de personnages restés célèbres, comme le bandit Cartouche, mort sur la roue, ou le chevalier de La Barre, décapité pour impiété. Mais nombre de chefs d'accusation concernaient des vols de vin, de montre, d'argent, des violences physiques, des meurtres..., indique-t-il. Ce qui m'a frappé, c'est de voir combien le vol par des domestiques était durement réprimé, car considéré comme une trahison inexcusable du serviteur envers son maître. Je retiens aussi la répression très dure – jusqu'à la pendaison – des "suppressions de part", c'est-à-dire des avortements. C'était les femmes qui prenaient tout ! » En novembre 2024, le chantier d'indexation et d'encodage s'est achevé. Désormais toutes ces traces de vies et de procès sont consultables en ligne. « On peut voir les sources d'origine, trier par métier ou âge, par exemple, exploiter les données brutes ou faire des liens entre les registres alphabétiques et les interrogatoires d'une affaire », expose Michel Ollion. Avant d'ajouter, en forme de boutade: « Dans trente ou quarante ans, on saura si les chercheurs ont bien exploité cet instrument de recherche. » D'ici là, l'archiviste de 65 ans partira à la retraite. En décembre prochain, sa carrière s'achèvera avec la satisfaction d'avoir mené à bien ce travail de fourmi. « La dématérialisation des



▲ Extrait d'un registre mentionnant les condamnations.

► Faire une recherche:

AFRIQUE DU SUD

Conserver la mémoire des prisonniers de Robben Island

Depuis 2022, les Archives nationales collaborent avec l'Afrique du Sud au sein du projet Unboxing Mayibuye. Piloté par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et financé par l'Agence française de développement (AFD), il porte sur la mémoire des prisonniers du pénitencier de Robben Island, lieu symbolique de l'apartheid.

Par Clothilde Roullier, chargée de mission Partenariats scientifiques, Stratégie et Relations internationales, et Anaïs Ortiz, responsable du service de Conservation préventive

« *Mayibuye iAfrika!* » Ce slogan zoulou* emblématique de la lutte contre l'apartheid inspire le projet qui lie les Archives nationales et l'Afrique du Sud depuis 2022. Son nom de code : *Unboxing Mayibuye*, autrement dit « Déballer les archives ».

Le point de départ, ce sont les *Mayibuye Archives* constituées de documents écrits, objets, photographies, enregistrements audiovisuels et œuvres d'art réalisés soit par les prisonniers victimes de l'apartheid, soit par des comités de soutien. Ces archives font aujourd'hui partie du musée de Robben Island (*lire encadré*), qui souhaite optimiser leur conservation et les valoriser avec l'appui de l'INA.

« Pour les archives écrites, nous avons très vite pensé à solliciter les Archives nationales, actrices de référence », explique Christine Braemer, responsable pédagogique à l'INA et membre de l'équipe du projet. *En échangeant avec leur mission des Partenariats*



▲ Ces cartons, à l'origine destinés à stocker des pommes, servaient à ranger les affaires personnelles des prisonniers. © Clothilde Roullier/Archives nationales de France



▲ L'entrée du pénitencier de Robben Island en Afrique du Sud. © Francesco Bandarin/Unesco

et des Relations internationales, nous avons découvert que le champ d'expertise des équipes excède largement les archives écrites. Il s'étend, par exemple, aux objets et aux œuvres d'art. »

Partager les techniques de conservation

L'INA a fait appel aux Archives nationales dès la phase de diagnostic. Le but : évaluer les besoins techniques et définir une stratégie de formation du personnel du musée. Sur place, une mission d'expertise a d'abord concerné les archives papier, ainsi que les objets et œuvres d'art. Puis, les Archives nationales ont mené une formation en deux temps (organisée par l'INA) sur les principes et techniques de conservation : un séminaire théorique en distanciel, suivi d'un chantier école sur la mise en place des meilleures conditions de conservation pour les objets et œuvres emblématiques de la collection. Le chantier a donné lieu à une coconstruction des pratiques avec l'équipe locale autour d'objets

phares comme les *apple boxes*, boîtes symboliques remises aux prisonniers à leur sortie, et une remarquable collection de bannières textiles militantes.

Ce travail a permis d'identifier des solutions de conditionnement adaptées aux contraintes du site,

en termes de place et de climat. Il a aussi favorisé l'appropriation des gestes professionnels par les participants. ●

* « Que l'Afrique revienne! » ou « L'Afrique aux Africains! »

À
savoir

L'île de Robben Island, au large de la ville du Cap en Afrique du Sud, a servi de prison, d'hôpital et de base militaire entre le ^{xvii}e et le ^{xx}e siècle. En 1961, elle est devenue une prison de haute sécurité pour les opposants au régime de l'apartheid. Nelson Mandela, leader du Congrès national africain (ANC), y fut détenu pendant dix-sept ans. Depuis 1997, le site est un musée national, qui accueille 350 000 visiteurs par an. En 1999, l'île a été inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.



◀ Un résident de l'Ehpad La Maison du Laurier Noble et un élève de l'école Jean-Vilar de Saint-Denis esquissent quelques pas de danse au cours d'une expérience artistique partagée. © Clara Laeng/Archives nationales de France

ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS

Petits et grands, ensemble pour échanger, jouer et danser

Depuis 2019, les Archives nationales organisent des ateliers intergénérationnels qui accueillent des participants de 5 à 89 ans. Une démarche menée avec des acteurs du territoire de la Seine-Saint-Denis.

Par Mélisande Morand et Annabelle Ohayon, chargées de médiation, et Lauriane Stissi, cheffe de projet étude, développement et fidélisation des publics, au Service éducatif

À travers leurs actions, les Archives nationales développent une médiation culturelle inclusive et attentive aux publics qui n'ont pas l'habitude de venir chez elles. En favorisant la rencontre entre générations et la circulation des savoirs, elles font de l'institution un lieu vivant de transmission et de lien social. À l'occasion de l'exposition *Illustrer l'histoire - L'épopée des manuels scolaires du 18^e siècle à nos jours*,

« S'entendre avec les enfants, c'était super chouette ! Cela m'a fait du bien. Je me suis senti détendu. C'était riche, mais un peu fatigant aussi. Une belle expérience. »

Martial Chevalier, résident de l'Ehpad

des enfants de 5 à 15 ans et des adultes partagent leurs expériences de l'école. Ces moments de découverte favorisent les échanges entre générations dans une dynamique collective : « À votre époque, les filles et les garçons étaient-ils mélangés ? », « Avez-vous déjà écrit à la plume ? », « Comment est décorée votre salle de classe ? ». En atelier, les participants consultent des manuels de différentes époques et des représentations de Jeanne d'Arc, figure iconique des livres scolaires. Cette matière inspire les plus



jeunes qui réalisent des dessins et les plus grands qui débattent de l'évolution du discours historique.

S'ouvrir à de nouveaux publics
Les Archives nationales collaborent, par ailleurs, avec la compagnie du chorégraphe Philippe Decouflé, installée à Saint-Denis (93).

À travers une série d'ateliers qui allient danse et patrimoine, la compagnie invite des élèves de CM1-CM2, des résidents d'un Ehpad et des usagers de la Maison des seniors de Saint-Denis à vivre une expérience artistique immersive. Sur le site pierrefittois, ils parcourent l'exposition permanente en groupes de trois enfants et un adulte, puis se retrouvent pour danser. Depuis 2019, les Archives nationales organisent également, chaque été, des ateliers pour petits et grands, de 7 à 89 ans, avec le Théâtre Gérard-Philipe - Centre dramatique national de Saint-Denis. ●

Agenda

Du 16 au 18 juillet, les ateliers intergénérationnels de pratique théâtrale, en partenariat avec le Théâtre Gérard-Philipe, reviennent.

S'informer et réserver :
developpement-publics.an@culture.gouv.fr

Lieu : 59, rue Guynemer - Pierrefitte-sur-Seine (93)

◀ Une résidente de l'Ehpad La Maison du Laurier Noble et une élève de l'école La Roseraie de Saint-Denis, lors d'un atelier à Pierrefitte-sur-Seine. © Clara Laeng/Archives nationales de France



*L'archive,
un moment
clé dans mon
émission. »*

Rebecca Fitoussi

© Public Sénat

Le temps... c'est, aujourd'hui, la clé de voûte du travail de Rebecca Fitoussi. Cette approche fait écho à l'essence même des archives qui s'inscrivent dans la durée. La journaliste de Public Sénat allie d'ailleurs entretiens en longueur et documents d'archives dans son émission *Un monde, un regard*. Elle nous raconte sa démarche et son lien avec les Archives nationales.

Entretien réalisé par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

Comment votre parcours journalistique vous a-t-il menée au documentaire et au grand entretien ?

J'ai démarré le journalisme vers 24-25 ans, à LCI. J'y suis restée douze ans, en traitant toujours de l'actu chaude, « le news ». Arrivée à un certain âge et à un certain moment de ma carrière, j'en ai eu assez. L'actu chaude, ça exige

de partir en édition spéciale à l'improviste, de tout chambouler à dix minutes de l'antenne parce qu'une dépêche AFP vient de tomber et qu'il faut changer de sujet...

Ce tournant tient aussi au fait que j'ai traversé toute la période des attentats (2013-2015), qui a été très lourde à traiter et à couvrir. Après ça, j'ai eu envie de parler

différemment de l'actualité, de façon plus posée, avec plus de recul et plus de temps. C'est alors que j'ai rejoint Public Sénat.

Votre recherche de temps, ça résonne avec les archives...

Oui, c'est cohérent. La question de la temporalité me taraudait vraiment ; je souhaitais travailler sur la longueur. Le temps, c'est de plus en plus rare dans le monde journalistique et dans l'audiovisuel. Et moi, j'avais envie de long cours.

Dans votre émission *Un monde, un regard*, vous faites témoigner des personnes aux profils très variés, pendant une demi-heure. Quel est le fil conducteur ?

Une demi-heure, c'est beaucoup en télévision ! L'idée est de

rechercher des personnes dont la carrière n'était pas écrite d'avance, avec des parcours inspirants, pleins de péripéties, de rebondissements. Acteur, ancien juge antiterroriste, chanteuse... : mon rôle consiste à comprendre comment ils sont devenus ce qu'ils sont, à cerner les grandes étapes de leur vie. Pour les faire témoigner, nous avons instauré quatre rituels qui donnent une musique particulière à chaque entretien, notamment celui de l'archive. En somme, mon fil conducteur, c'est le temps long et les rituels.

Comment sélectionnez-vous l'archive présentée à l'invité ?

Je pioche une idée qui pourrait m'inspirer soit dans son identité, soit dans son parcours. Ensuite, je me promène dans la salle de lecture virtuelle des Archives nationales. Je tape des mots clés, je recherche... Parfois, ça fait tilt ! L'archive s'impose comme une évidence. Par exemple, pour ma récente interview de Chico, le guitariste cofondateur des Gipsy Kings, nous avons recherché une archive liée au monde tzigane. Nous avons trouvé un document très fort, avec les photos d'identification policière d'un membre de la communauté gitane. Cette archive montre que c'était une communauté malmenée par les autorités : fichée, recensée comme l'étaient les aliénés ou les criminels. Pour Chico, qui défend la culture gitane, elle nous a semblé essentielle, car il a réussi – grâce à sa musique – à donner une autre image de cette communauté. Parfois, c'est plus compliqué. Alors je demande conseil aux archivistes, conservateurs et chargés d'étude de la direction des Fonds. J'ai procédé ainsi pour recevoir le chanteur Louis Chédid, au sujet de sa mère, Andrée, qui était poétesse.

Qu'apportent ces documents, proposés par les Archives nationales, à la discussion avec votre invité ?

L'archive est un moment clé dans mon émission, à la fois pour l'invité et pour nous. Elle nous replonge dans l'histoire, révèle à quel point les choses ont évolué ou pas. C'est aussi précieux de voir les manuscrits d'origine : l'écriture, la signature, les annotations... Nous sommes parfois tombés sur des documents annotés par le général de Gaulle. C'est émouvant. Un journaliste aime se plonger dans le passé et le décrypter : comment s'est construit un discours ? Qu'est-ce qui a été rédigé, puis rayé, barré ? Que voulait-on gommer, lisser, dire ou ne pas dire ? Quand ce sont des puissants qui écrivent, c'est très éclairant de voir comment ils ont fait évoluer leur message avec, souvent, une grande intelligence de discours.

Certaines archives vous ont-elles marquée ? Vous ou votre invité ?

Oui, je me rappelle trois entretiens durant lesquels les archives ont suscité des moments très forts. L'un avec l'actrice Brigitte Fossey. Je lui ai présenté une archive de 1947 : en visite à Tourcoing, le président de la République Vincent Auriol inaugurerait un monument aux morts et aux blessés de guerre. Figurez-vous qu'en voyant cette archive, elle a reconnu le monument ! C'était celui devant lequel sa mère l'emmenait se promener. Brigitte Fossey est restée scotchée, extrêmement émue. Je me souviens aussi de l'archive montrée à Heïdi Sevestre, une glaciologue qui se bat tous les jours pour alerter sur le réchauffement climatique et la fonte des glaciers. J'avais choisi une affiche vantant les sports d'hiver, à Courchevel. Une publicité de 1955, avec un

beau paysage savoyard enneigé. C'était le paysage de son enfance, le paysage qui lui avait donné envie de faire ce métier, mais qui a tellement changé depuis. Cette image révolue l'a beaucoup touchée.

Mais, la réaction la plus forte au rituel de l'archive est survenue avec le journaliste Jean-Pierre Elkabbach, décédé aujourd'hui. C'était la loi de 1981 sur l'abolition de la peine de mort. Avec Alain Duhamel, il avait interviewé le candidat François Mitterrand, alors en pleine campagne présidentielle. Il lui avait fait dire – pour la première fois publiquement – que s'il était élu, il ferait abolir la peine de mort en France. Jean-Pierre Elkabbach a ressenti une émotion énorme, à tel point qu'il m'a demandé s'il pouvait conserver le fac-similé du document, que je lui ai donné. Ces moments-là, je les vis comme des petites fiertés, car on a trouvé la bonne archive et créé un vrai moment de télévision.

Bio express

Née en 1981, Rebecca Fitoussi commence sa carrière de journaliste au sein du groupe TF1. À partir de 2008, elle présente le journal et des émissions spéciales sur LCI. Elle rejoint la chaîne Public Sénat en 2017. Aujourd'hui, elle anime les magazines hebdomadaires *Un monde en doc* et *Un monde, un regard*, lancés en 2021, et *1000 pays pour demain*, depuis 2024. Rebecca Fitoussi a également réalisé trois documentaires sur la maternité et la santé.

DAUNOU (1761-1840)

Un héritage vivant aux Archives nationales

Pour les touristes du monde entier, «Daunou» est la rue du Harry's Bar, lieu parisien immortalisé par l'écrivain américain Ernest Hemingway. Pour les Archives nationales, il est d'abord le second fondateur de cette institution de plus de 200 ans. Une acquisition récente de manuscrits donne l'occasion de revenir sur la part vivante de son héritage.

Par Thierry Claerr, responsable de la bibliothèque, et Yann Potin, chargé de mission pour l'enrichissement des fonds

PARCOURS DE DAUNOU

Né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) en 1761, Pierre-Claude-François Daunou se révélera tout à la fois philosophe, juriste et historien, et l'un des grands acteurs discrets de la Révolution française. Prêtre oratorien avant 1789 et député dès 1792, il ne vote pas la mort du roi Louis XVI en janvier 1793, mais son bannissement.

Spécialiste des questions d'éducation et admirateur du philosophe Condorcet, il est un cadre du régime du Directoire après septembre 1795. Rédacteur de la Constitution de l'an III, Daunou élabore la première grande loi scolaire en 1795. Après avoir rédigé la Constitution de la République romaine, il devient administrateur de la bibliothèque du Panthéon, l'actuelle bibliothèque Sainte-Geneviève.

Républicain convaincu, mais plutôt conservateur, Daunou se trouve contrarié par l'arrivée au pouvoir de Bonaparte en 1799. Éphémère président d'une assemblée législative sans pouvoir effectif (le Tribunal), il désavoue le Premier Consul, en refusant d'entrer au Conseil d'État. Il se réfugie alors dans le monde des livres puis



▲ Portrait de Daunou de l'Institut royal. Bibliothèque (Fol 707). © Archives nationales de France

des archives. Peu après le sacre de Napoléon, Daunou devient garde général des Archives de l'Empire, en 1804. Renvoyé en février 1816, alors qu'il organisait la restitution des fonds confisqués à travers l'Europe, Daunou est rétabli dans ses fonctions en août 1830 par Guizot, alors ministre de l'Intérieur. Il les conservera jusqu'à sa mort, en 1840.

Avec plus de vingt et un ans de service – certes en deux temps et quatre décennies –, il détient le record de longévité des directeurs des Archives nationales.

À L'ORIGINE DU CADRE DE CLASSEMENT

En 1811, Daunou met au point un «tableau systématique» des Archives de l'Empire. Il s'attelle à inscrire dans des séries alphabétiques, de A à Z, les 116 784 cartons, liasses ou registres qui forment alors la «division française» des Archives.

Affiné et approfondi au cours du XIX^e siècle, ce cadre de classement existe toujours. Il garde la mémoire d'une organisation de l'institution en «sections» thématiques, devenues chronologiques au XX^e siècle, qui a perduré, avec des refontes, jusqu'en 2012.

Résumé de la Division française.

1. Section législative...	A. B. C. D.	6286	Cart., Liasses ou Reg.
2. Section administrative...	E. F. G. H.	12545	
3. Section historique...	I. K. L. M.	4563	
4. Section topographique...	N. O. P. Q. R. S. T.	3993	
5. Section domaniale...	V. X. Y. Z.	37003	
6. Section judiciaire...		65684	
TOTAL		116784	

DIVISION ITALIENNE.
A l'Hôtel Soubise.
1^{re} SECTION. ARCHIVES DE ROME.
A. Chartes.

▲ Tableau systématique des Archives de l'Empire (AB/XVI/1). © Archives nationales de France

INSTALLATION DES ARCHIVES DANS L'HÔTEL DE SOUBISE



▲ Bandeau à en-tête « Archives de l'Empire » (AB/V/E/5). © Archives nationales de France

En 1800, les « Archives de la République » – créées en 1790 et placées sous la tutelle de la « souveraineté nationale » depuis dix ans – ont été reléguées au sein du ministère de l'Intérieur. Elles se trouvent par là même éloignées du cœur battant du gouvernement, la secrétairerie d'État des consuls et bientôt de l'empereur.

Après la mort accidentelle d'Armand-Gaston Camus, son prédécesseur, en novembre 1804, Daunou accepte de prendre la direction d'un service qui symbolise et conserve la totalité de la législation révolutionnaire et républicaine.

Il prend en charge les riches épaves des archives des institutions d'Ancien Régime, comme le trésor des chartes des rois de France. En 1808, il reçoit l'ordre d'installer à Paris, dans l'hôtel de Soubise, ces fonds désormais « historiques ». Il sait que cet écrin, pour prestigieux qu'il soit, est inadapté. Dès 1810, avec l'arrivée dans la capitale des archives du Vatican (annexées par volonté impériale), les dépôts débordent jusque sous la colonnade de la cour !

Parce que les conquêtes territoriales de Napoléon servent finalement l'institution, Daunou se rallie à l'idée d'un dépôt central à l'échelle européenne. Il obtient, en 1811, le projet d'un vaste « Palais des Archives », prévu entre les Invalides et le champ de Mars.

Mais la chute du régime impérial interrompt sa construction. Dont acte : Soubise devient par défaut le siège des Archives ! Il leur faudra s'étendre sur place, envers et contre tout : la première extension (actuel dépôt Louis-Philippe) débute en 1838, deux ans avant la mort de Daunou.

Sur le porche de la rue des Francs-Bourgeois, le tympan garde seul la trace de cette fondation impériale : l'Aigle héraldique y est remplacée par une figure de la mémoire et de la vérité.



▲ Tympan du porche de la cour de l'hôtel de Soubise © Archives nationales de France

LE FONDATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dès 1796, Daunou œuvre en tant que commissaire aux Archives à l'établissement d'une bibliothèque à l'usage des députés, demeurée aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Devenu garde général des Archives, il s'emploie à reconstituer une collection de travail.

À son retour en 1830, il rattache la bibliothèque à la direction et nomme responsable Alexandre Teulet, l'un des premiers élèves de l'École des chartes recruté aux Archives. Ensemble, ils créent un système de

classification des livres, fondé sur une répartition disciplinaire classique en cinq grandes classes, mais inversées : belles-lettres, histoire, philosophie, jurisprudence et théologie. S'y ajoutent la bibliographie et les périodiques. Ce plan de classement alphanumérique sera appliqué jusqu'en 1924.

À la mort de Pierre-Claude-François Daunou, en 1840, la bibliothèque est encore située dans le logement du garde des Archives, appelé « maison de Daunou », où elle occupe plusieurs salles.

Zoom sur le « recueil Daunou »

À l'automne 2022, la Société des amis des Archives de France a fait don aux Archives nationales d'un « recueil Daunou ». Il est constitué de son portrait et de trois de ses comptes rendus d'ouvrages. Il comporte une lettre dans laquelle Daunou, rédacteur en chef du *Journal des savants*, prie en 1824 le sinologue et bibliothécaire Abel-Rémusat d'obtenir du gouvernement un nouvel examen de cette revue savante.

LIRE, ÉCOUTER, VOIR



À ÉCOUTER

25^e festival européen Jeunes Talents

Depuis 2001, le festival européen Jeunes Talents propose, tous les ans, des concerts pour promouvoir de jeunes musiciens professionnels. La 25^e édition se tiendra dans l'impressionnante cour des Grands Dépôts, du 6 au 26 juillet. Au programme, 22 concerts et de grands compositeurs comme Mozart, Beethoven, Debussy, Ravel, Tchaïkovski, Schubert, Chopin... Le festival propose aussi des journées de découverte musicale. Un atelier pédagogique sur la musique classique sera associé à une visite de l'hôtel de Soubise et à un bal costumé pour les enfants des centres de loisirs de la ville de Paris. Enfin, une série de concerts gratuits favoriseront l'accès de tous à la musique.

PROGRAMMATION: www.jeunes-talents.org
LIEU: 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris.



© Xavier Delfosse



À VOIR

Marie-Antoinette, icône du style à la française

À Londres, le Victoria and Albert Museum consacre une exposition à l'héritage du style façonné par Marie-Antoinette, dernière reine de France. Après sa mort, l'influence de la reine, collectionneuse et mécène, s'est exercée partout dans le monde sur la mode, les arts décoratifs et graphiques, la photographie ou le cinéma. Les Archives nationales prêtent la *Gazette des atours de Marie-Antoinette*. Les visiteurs vont découvrir ce document prestigieux qui inventorie les échantillons de ses robes.

LIEU: Cromwell Road - London SW7 2RL;
tél.: +44 20 7942 2000.

DATE: du 20 septembre 2025
au 22 mars 2026.



À VOIR

Un site Internet plus accessible et pratique !

Les Archives nationales ont lancé leur nouveau site Internet, le 10 juin dernier. Refondu de fond en comble, il est tourné vers les besoins des publics: visiteurs du musée, lecteurs, chercheurs, enseignants... Avec son graphisme attractif et sa ligne éditoriale hiérarchisée, il facilite l'accès aux informations essentielles. Il est accessible à tous, sur tout type d'écran.

www.archives-nationales.culture.gouv.fr



Louis-Napoléon, le prince corse oublié (1856-1879)

Le musée de Bastia consacre une exposition à Louis-Napoléon Bonaparte, fils unique de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. Illustrée entre autres par des documents des Archives nationales, cette exposition présente la vie de ce personnage méconnu du grand public. Elle interroge la survivance du mythe bonapartiste, bien au-delà de la Troisième République.

LIEU: citadelle de Bastia - place
du Donjon - Bastia.

DATE: jusqu'au 20 décembre 2025.